

ANTENNE : Le difficile chemin de la liberté

Merci aux bénévoles d'Antenne et à l'équipe des salariés d'avoir accepté de répondre aux questions qu'Espaces Dialogues se posait au sujet de cette association soucieuse de la dignité des plus démunis, reconnus chez elle comme individus et comme citoyens.

Propos recueillis par Liliane AMOUDRUZ.

E.D. Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de créer cette association ?

Antenne. Le constat qu'un sortant de prison ne peut que récidiver tant il a d'obstacles mis sur son chemin à sa sortie de prison. Nous avons trouvé cela injuste et insupportable sachant qu'il a déjà été condamné. Redonner une seconde chance à cette personne : elle a été jugée une première fois. Elle a fait sa peine. Elle doit pouvoir repartir.

E.D. D'abord, qu'est-ce que Antenne ? Une association "de droit local, à but non lucratif, ouverte à tous et s'interdisant toute référence politique ou professionnelle." ?

A. Oui. Elle est née il y a une trentaine d'années de cette indignation face à ce que vivaient d'autres femmes et d'autres hommes. Cela est dit dans nos statuts : *« considérant les difficultés que présentent l'accueil, l'hébergement et le traitement des prévenus ainsi que des condamnés en régime ouvert et la réinsertion sociale des anciens détenus, considérant les difficultés actuelles des personnes sans abri ou en rupture sociale, ses membres ont décidé de mettre en œuvre leurs aspirations, leurs connaissances et leurs moyens en vue de la création d'un mouvement d'accueil, d'information, de soutien sous forme d'une association à but non lucratif, ouverte à tous et s'interdisant toute référence politique ou professionnelle. »*

E.D. N'étiez-vous que des bénévoles ?

A. A l'époque, oui. Mais maintenant nos activités se sont multipliées, ce n'est plus possible. En 1985, l'association a mis en place un C.H.R.S. (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), *l'Antenne Meinau*, il a fallu embaucher des salariés.

E.D. Qui hébergiez-vous dès ce moment-là ? Et où ?

A. D'abord et encore aujourd'hui, des personnes qui sortent de prison, puis plus récemment, avec les nouvelles mesures contre la surpopulation carcérale, également des personnes qui bénéficient d'une libération anticipée. Elles sont hébergées dans des logements de 2 ou 3 pièces dispersés dans le quartier. Ce sont des co-résidences qui permettent à chacun de disposer de sa chambre, cuisine et sanitaires étant partagés. Les résidents sont encadrés par des éducateurs et se préparent progressivement à une vie sociale normale, et à un parcours de réinsertion.

E.D. De pareilles conditions ont du donner à d'autres marginaux l'envie de venir vous solliciter ?

A. Oh, oui ! Très rapidement en effet, des "Sans domicile fixe" et, en particulier les plus démunis, nous ont amenés à ouvrir un service d'accueil au siège d'Antenne dans le quartier de la gare. Ces gens sont souvent dans une détresse extrême et d'une grande fragilité psychologique.

E.D. Que pouvez-vous faire pour eux ?

A. Ils ont besoin d'être écoutés, aidés dans leurs démarches administratives. Il faut souvent leur trouver un hébergement d'urgence. A ceux qui le souhaitent nous proposons un accompagnement vers l'emploi financé par le fonds social européen, ou des séances d'information collective sur l'emploi, le logement, la santé. Ils peuvent aussi bénéficier d'un

service très important, la domiciliation postale des SDF, qui leur permet de recevoir leur courrier à une adresse fixe et **d'être reconnus comme individus et citoyens**. Santé, travail, logement, ce sont là les trois priorités d'Antenne En 2013, nous avons aidé 207 personnes.

E.D. Et d'où viennent les financements ?

A. Le vrai casse-tête, c'est de trouver de l'argent. En conseil d'administration les bénévoles se sont consacrés de plus en plus à cet aspect matériel. En effet, de projet en projet, de subvention en subvention, Antenne a fini par devenir une association avec plus de salariés que de bénévoles. Car les besoins des personnes à la rue exigent un professionnalisme accru et une compétence spécifique.

Mais la vocation première d'Antenne est restée : **la restructuration de la personne et sa réinsertion sociale**.

E.D. Est-ce tellement important ?

A. Bien sûr, pour se reconstruire, il faut du temps. Il faut des structures adaptées, des professionnels à l'écoute et un lieu pour se poser. **Se loger provisoirement est la première attente des SDF**, nos derniers services créés sont liés au logement. Au Neuhof, nous disposons de 10 logements pour accueillir et proposer un abri temporaire aux personnes envoyées par le 115. Depuis mars 2013, la demande est si forte que nous nous sommes orientés surtout vers **l'accueil des femmes seules** et que nous avons dû augmenter notre capacité d'accueil à 30 places.

E.D. Et en hiver ?

A. Depuis cinq ans maintenant, nous proposons dans le cadre du plan hivernal un hébergement d'urgence à haut seuil de tolérance, d'une capacité variable selon les moyens mis à disposition par l'État. Nous réaménageons des bâtiments non occupés, souvent destinés à la destruction. Une équipe de veilleurs est chargée de l'accueil et de la surveillance. Ces campagnes hivernales durent jusqu'à fin mars, mi-avril. Mais après, les personnes hébergées - dont des familles - sont remises à la rue.

E.D. Ce qui ne résout rien.

A. Nous dénonçons bien entendu cette logique saisonnière et cette vision à court terme ! Ce qu'il faudrait, c'est pouvoir ouvrir des centres d'hébergement d'urgence, toute l'année, 24 heures sur 24.

En ce moment, nous logeons des familles et des personnes seules ainsi que des couples avec ou sans animaux envoyés par le 115 dans l'enceinte de l'ancien hôpital militaire Lyautey, au Neuhof, pour sept nuits. L'idée est de leur permettre de se poser après des parcours d'errance plus ou moins longs, en trouvant auprès des accueillants et des veilleurs une écoute bienveillante et une grande disponibilité.

E.D. Est-ce que certaines de ces personnes parlent de leur vie ? De leurs multiples vies ?

A. Quatre résidents arrivés depuis plus d'un an ou plus récemment au CHRS d'Antenne Meinau - Didier* et Ali*, Robert* et Maurice*- ont accepté de nous dire ce que représente l'association dans leur quotidien, mais surtout dans leur vécu en prison et après. Ils soulignent la nécessité absolue de trouver un accueil à la sortie pour ne pas être lâchés dans ce qu'ils appellent « un vide absolu », un monde qu'ils ne reconnaissent plus, où ils se sentent souvent totalement perdus.

*Les noms ont été changés

E.D. Acceptent-ils de dire quelque chose de l'univers carcéral ?

A. A les écouter, on comprend qu'il est "totalement artificiel" avec ses lois, parfois sa violence, ses silences. L'absence de communication peut vous faire oublier jusqu'à l'usage de la parole. Dans ce milieu, on perd très vite tout repère, et cela s'aggrave avec la longueur de la peine. Robert cite le cas d'un de ses codétenus qui, voyant arriver le jour de sa libération, avait sombré dans une angoisse telle qu'il n'a vu que le suicide pour échapper à un monde qu'il ne pouvait affronter.

E.D. C'est un problème grave. Comment faites-vous face ?

Le danger est énorme que, lâché sans aucun soutien, le « libéré » ne retrouve que le seul monde qu'il a connu et « plonge à nouveau » dans ce qui lui a fait perdre pied : alcoolisme, drogue, violence... et c'est alors l'éternel retour à la case départ. Le premier besoin est donc de trouver un espace et surtout le temps pour « reprendre pied ». Les travailleurs sociaux le savent bien, il ne sert à rien de vouloir aller trop vite il faut doucement et lentement laisser « revenir à la vie », parer d'abord au plus pressé comme la mise en place de soins avant d'envisager une réelle réinsertion d'autant plus difficile que l'incarcération a été longue.

E.D. Ces personnes acceptent-elles facilement d'être ainsi encadrées ?

A. Certains vivent des situations dans lesquelles sans cette tutelle ils se trouveraient complètement perdus, elle ne leur pèse pas. Mais, attention ajoute Maurice « *il ne faut pas non plus un assistanat permanent, sinon on n'arrivera jamais à être autonomes et à prendre nos responsabilités* ». Bien difficile pour les éducateurs de trouver avec chacun, individuellement, le juste équilibre.

E.D. Comment vivent-ils cette nouvelle vie ? Savent-ils s'organiser ?

A. Prenons l'exemple de Didier, Maurice et Robert. Ils partagent le même appartement, cela ne les gêne pas. Se retrouver seuls dans un studio ne leur serait d'aucun soutien, au contraire. La solitude serait la pire des solutions, la porte ouverte à toutes les tentations, à une rechute, alors qu'ils veulent enfin « *sortir de cette misère* ».

La cohabitation leur permet de réapprendre une vie sociale, ils sont amenés à échanger, à établir des relations même s'il arrive qu'elles soient conflictuelles, pour qu'une vie au quotidien puisse s'organiser.

Aujourd'hui ils conçoivent leurs menus ensemble, font les courses ensemble au supermarché, cuisinent (*pâtes, riz et sauces...*) et partagent leurs repas. Ils apprécient les occasions de rencontres et d'activités communes que l'association leur propose, et ne regrettent qu'une chose : avoir des moments d'échange plus nombreux avec des personnes extérieures aux mondes qu'ils ont connus, et trouver une écoute attentive pour de vrais échanges autour d'un passé qui les tenaille encore et un futur qui les angoisse.

Et leur rêve lointain est celui de tout un chacun : un logement permanent, un travail, une compagne ou un compagnon pour enfin fonder une famille, « *une vie normale quoi !* »

Les bénévoles d'Antenne et l'équipe des salariés

Texte écrit pour Espaces Dialogues et publié dans la **Lettre n°68**
- 1^{er} trimestre 2015

Ref. : Société